



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour Suisse (pour l'étranger, le port en sus).
 pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.-
 expéd. franco par la poste » 7.-
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50
 par la poste, franco » 4.-
 Pour 3 mois, » 2.25
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste

PRIX DES ANNONCES :
 Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par remb^t. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — DÉCEMBRE 1867.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Kau.					Direction.	Force.	Moyenne du jour.			Minim.	A 1 heure.		
26	-4,2	-5,6	-3,6	722,28	0,0	E.	Calme	Couvert	Brouillard à moitié Chaumont.		26	-1,1	-3,0	4,5	664,0	0,0	N.-E. v.	Faible	Clair	Br. jusq. pied des Alp. m.-s.
27	-5,5	-7,0	-4,7	723,70	0,0	N.-E.	Calme	Couvert	» » »		27	-4,8	-8,5	-1,6	664,8	0,0	N.-E.	id.	id.	id.
28	-5,0	-6,3	-3,9	722,97	0,0	E.	id.	id.	» en bas Chaumont.		28	-3,1	-10,1	-0,1	664,5	0,0	id.	id.	tr.-clair	Alp. tr.-cl. Br. jusq. pied.
29	-2,5	-5,5	-1,1	717,90	0,0	S.-O.	id.	id.	» à moitié Chaumont.		29	-1,8	-6,2	0,7	660,3	0,0	N.	id.	id.	Nuageux
30	-3,2	-6,4	-1,4	715,62	0,0	N.	Moyen	id.	Vent var. entre N.-O. et N.-E.		30	-9,6	-13,2	-8,9	657,7	0,0	N.-E.	Moyen	Couvert.	Sol couv. de neige le s.

Publications municipales.
 A la suite des déménagements de Noël, la direction de police rappelle au public que tous les changements de domicile doivent être indiqués dans la quinzaine au bureau de recensement. Les personnes qui seront trouvées en contravention, seront passibles de l'amende réglementaire de fr. 2 (art. 11 du règlement) Neuchâtel, le 30 décembre 1867.
 DIRECTION DE POLICE.

A l'approche du jour de l'an, la Direction de Police rappelle au public l'arrêté du conseil municipal en date du 5 janvier 1866, interdisant la mendicité dans la circonscription municipale, le 1^{er} janvier comme tout autre jour.
 DIRECTION DE POLICE.

IMMEUBLES A VENDRE
 1. Henri-Louis Monnier et Auguste Court, à Hauterive, exposeront en vente à l'enchère, par l'entremise de Ch. Colomb, notaire, le lundi 15 janvier 1868, à 7 heures du soir, dans le restaurant de M^{lle} Aeschlimann, à Hauterive, une carrière en pleine exploitation, située à 5 minutes du village d'Hauterive, avec grue et les outils et engins nécessaires. Cet immeuble est limité de vent par Henri-Louis Monnier, de joran et d'uberre par des chemins, et de bise par une vigne à Auguste Court. Pour renseignements, s'adresser aux exposants.

2. Ensuite d'un jugement d'expropriation prononcé par le tribunal civil du district de Neuchâtel, le 1^{er} novembre dernier, il sera procédé par voie d'enchères publiques, à l'audience du juge de paix de Landeron, à l'hôtel-de-ville du dit lieu, le samedi 11 janvier prochain, dès une heure du soir, à la vente des immeubles appartenant au citoyen Jacob Geiser et à son épouse Henriette née Serment, ci-devant demeurant à Frochoux, commune de Cressier, et actuellement domiciliés à L'Ordel, rière Enges, et qui consistent en :
 1° Une maison, ses aisances, appartenances et dépendances, avec le verger en joran, contenant environ 7 arpents et 200 perches, le tout situé à Frochoux, entre le chemin de vent, la paroisse de Saint-Martin de joran, la forêt de l'Her de bise, et la route cantonale de midi.
 2° Un terrain en nature de verger et jardin, contenant environ 75 perches, situé près de Frochoux, entre une place publique de vent, la route de joran, Alex. Clottu de bise et Clément Rossel de midi.
 3° Un verger et jardin contenant environ 150 perches, situés rière Frochoux, entre la route de midi, de bise le chemin, de vent Henri Dardel et autres, de joran Joseph Monvillat.
 4° Un morcel de champ contenant environ 225 perches, situé rière Frochoux, lieu dit champ de l'Ouche, entre l'hoirie Dardel de vent, Clément Rossel de joran, Henri Dardel de bise et la route de midi.
 5° Un dit contenant environ 300 perches, situé rière Frochoux, lieu dit champ du Doucet, entre la veuve Matthey de bise et joran, et le chemin du Roc de midi et vent.
 6° Un champ contenant environ un arpent et 200 perches, situé rière Enges, lieu dit au champ de Môtier, entre Thomas Fischer de vent, Victor Gibolet de joran et la forêt de l'Her de midi.
 Cette vente sera faite suivant la loi et aux conditions qui seront préalablement lues.
 Pour être inséré trois fois dans la Feuille

d'avis de Neuchâtel.
 Landeron, le 16 décembre 1867.
 Le greffier de paix.
 François-César PAYLLIER.

Propriétés à vendre à Colombier.
 Le lundi 6 janvier 1868, dès les 4 heures du soir, à l'hôtel du Cheval Blanc à Colombier, il sera exposé en vente par voie de minute et d'enchères publiques, les immeubles ci-après situés à Colombier :
 1° Un bâtiment solidement construit, situé à la rue haute du village et à l'entrée du quartier neuf, se composant de caves voûtées, avec bouteiller, d'un magasin et logement au rez-de-chaussée, d'un grand salon, trois chambres et cuisine au 1^{er} étage; d'un petit appartement au second avec mansardes et galéas. Attendant à cette maison existe un jardin d'agrément longeant la route cantonale.
 2° Un bâtiment au nord et contigu au précédent, se composant de caves voûtées, d'un appartement de deux chambres et cuisine au rez-de-chaussée, d'un dit de deux chambres, cabinet et cuisine au 1^{er} étage, et de deux chambres et dépendances au second étage. Un jardin d'agrément est attenant à la maison.
 Ces deux immeubles seront vendus ensemble ou séparément, au gré des amateurs, et ils leur sont recommandés pour leur bonne situation et les prix très-favorables auxquels ils seront cédés. S'adresser, pour les visiter, au propriétaire M. Wuthrich à Colombier, et pour les conditions au notaire Baillet, à Boudry.

3. Rodolphe Weber, boulanger, exposera en vente à l'enchère, le jeudi 16 janvier 1868, à 5 heures après-midi, en l'étude de Ch. Colomb, notaire à Neuchâtel.
 1° La maison qu'il possède au **Faubourg à Neuchâtel**, en face et au midi du Palais Rougemont, ayant boulangerie et restaurant au rez de-chaussée, et trois étages à l'usage d'habitation, limitée de vent par l'hoirie de Daniel Meuron, de bise par la rue de l'Orangerie, de joran par la rue du Faubourg et d'uberre par l'hoirie Petitpierre-Meuron. Cette maison est bien construite, elle se loue bien et convenablement.
 2° Un terrain de la superficie d'environ neuf ouvriers, dont cinq en vignes, en partie replantés, et quatre en jardin et cultures diverses, situé **sous l'Abbaye, territoire de la Coudre**, limité de vent par M. Gustave Heinzel, de joran et d'uberre par des chemins publics et de bise par M. Jean-Jacq. Doudiet.
 3° Une vigne d'environ deux ouvriers, située à la Prise de Marin, territoire de St-Blaise, limitée de vent par M. Daniel Dardel, de joran par M. Gustave Heinzel, de bise par M^{me} Gustave Junier, et d'uberre par M. Alexandre Magnin.
 Pour renseignements, s'adresser à Ch. Colomb, notaire à Neuchâtel.
 5. Ensuite d'un jugement d'expropriation prononcé par le tribunal civil du district de Neuchâtel, le 1^{er} novembre dernier, il sera procédé par voie d'enchères publiques, à l'audience du juge de paix de St-Blaise, à l'hôtel municipal du dit lieu, le **samedi 11 janvier 1868, à 9 heures du matin**, à la vente des immeubles ci-après désignés, appartenant au citoyen Jacob Geiser et à son épouse Henriette née Serment, ci-devant demeurant à Frochoux, commune de Cressier, et actuellement domiciliés à L'Ordel, rière Enges, savoir :
 1° Un morcel de champ contenant environ

un arpent et deux cents perches, situé rière Maley, lieu dit au Champ-dernier, entre l'hoirie Dardel de bise et joran, Henri Dardel de midi, et le notaire Junier de vent.
 2° Une forêt près du Maley, lieu dit Entre-roche, contenant environ trois arpents, entre Alexandre Clottu du Lion d'or, de vent, l'hoirie de David Dardel de joran, Mad. Coulon de bise et le chemin de midi.
 Cette vente sera faite suivant la loi et aux conditions qui seront préalablement lues.
 Donnée pour être inséré 3 fois dans la Feuille d'avis.
 Saint-Blaise, le 16 décembre 1867.
 Le greffier de la justice de paix,
 Paul DARDEL.

A VENDRE.
Librairie Kissling
 De la bonté morale, ou esquisse d'une apologie du Christianisme, par Ad. Schæffer, fr. 50.
 L'observatoire et ses merveilles, deux journées instructives et amusantes par A. Hugues, pasteur, fr. 3.
 Nos femmes et nos filles, dernier ouvrage de Mad. Gaskell, traduit de l'anglais, 2 vol. fr. 7.
 Les Invisibles de Paris par Gustave Aimard, fr. 50.
 Courses scolaires à travers le Jura fr. 5.
 Chroniques de la famille Schönberg-Cotta, traduit de l'anglais par Mlle Rilliet de Constant.
 Les origines de la Confédération Suisse par Albert Rilliet.
 Jean Calvin, discours prononcé à Genève, par Merle d'Aubigné, fr. 1.
 Le public est prévenu que D.-L. Beller liquidera lui-même ses marchandises consistant en **cols, cravates et rhum de cannes à sucre** (Bahia). Magasin maison de M. de Montmollin, sur la place du Marché.

M^{me} MARIE TRÖSCH née Lehmann, avise l'honorable public qu'elle vient d'ouvrir un magasin rue St-Honoré, n° 10, où l'on trouvera toujours un bon choix de pâtes d'Italie, du beurre frais et du bon fromage. Ayant acquis la boulangerie du Tertre, on pourra se procurer tous les jours dans le même magasin, du pain frais, ainsi que des petits pains blancs, des pains au lait, etc.
 9. De l'eau-de-cerises très-bonne qualité, de deux ans, la lisière au prix de fr. 300.
 S'adresser sous le chiffre K 265, au bureau de cette feuille.
 10. A vendre deux lits en fer et trois matelas ordinaires à très-bon compte. S'adr. au café beignet, rue du Seyon n° 16.
 11. A vendre, un superbe **secrétaire** en noyer poli, neuf, à un prix raisonnable. S'adr. à l'atelier d'ébénisterie, Ecluse, n° 2.
 12. A vendre, un petit fourneau en fer à un trou, avec les tuyaux, à bon compte. S'adr. à M. Schupbach, au Tertre, n° 10. Le même offre à vendre aussi des outils de vigneron.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE
 DE **J. SANDOZ**
 rue de l'Hôpital, n° 12, à Neuchâtel.
 Chroniques de la famille Schönberg-Cotta. Traduit de l'anglais par Mlle Rilliet de Constant, 2 vol. in-12, fr. 6.
 Un intérieur, par Mlle Couriard, 1 vol. in-12, fr. 250.
 Nos femmes et nos filles, par Mad. Gaskell. Traduit de l'anglais, 2 vol. in-12, fr. 7.
 L'observatoire et ses merveilles, par A. Hugues, 1 vol. in-12, fr. 3.
 De la bonté morale, ou Esquisse d'une apologie du christianisme, par Ad. Schæffer, 1 vol. in-12, fr. 50.
 L'arc dans la nuée, 1 vol. cart. toile, 60 cent.
 14. A vendre, plusieurs violons et une guitare, à des prix modérés. S'adr. Maison Neuve n° 21, au 3^{me} étage.

Rue de l'Hôpital, n° 15, au second sur le derrière, de la **choucroute de Berne**, 1^{re} qualité, au prix de 20 cent. la livre. Au même endroit, de la fine et renommée **charcuterie de l'Oberland bernois**.
 CHEZ **CAMILLE BOREL**
 RUE DES TERREAUX N° 7.
VINS EN BOUTEILLES.
 Bordeaux St-Estèphe;
 » St-Emilion;
 » Sauterne;
 » Château-Margaux;
 » Château Yquem;
 Xérès;
 Muscat de Frontignan;
 Picardan sec;
 Marsala;
 Madère;
 Ténériffe;
 Collioure;
 Alicante;
 Champagne français;
 Vins de Neuchâtel, des années 1859, 1861, 1862, 1863 et 1865;
 Seul dépositaire de la fine liqueur du Mont-Carmel.

Il vient de paraître :
ALMANACH
 DE LA **REPUBLIQUE** et **CANTON**
 DE NEUCHÂTEL.
 POUR 1868, PRIX : 53 centimes.
 En vente au dépôt général :
chez Samuel Delachaux,
 NEUCHÂTEL
 et chez tous les libraires de la ville et du canton.

HOTEL DU CERF
 à Neuchâtel, à vendre, de l'eau-de-cerises, par telle quantité que l'on voudra, à un prix très-raisonnable. L'on céderait aussi une certaine quantité de **belles pommes**. Les personnes qui désirent des échantillons, peuvent s'adresser audit hôtel.

Il vient de paraître,
chez S. Delachaux, éditeur,
NEUCHÂTEL.

La dame de Noël et le secret de la neige, par Louise Marie; jolie brochure in-52°, prix 50 centimes.

Ce que Dieu garde est bien gardé, ou cherche! Favori, cherche! par Louise Marie; jolie brochure in-52°, prix 40 centimes.

La vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Extrait et traduit par Gérard Fer-Stegen, des écrits de Jean de Bernières-Louvigny. Un vol. in-18, prix fr. 1.50.

Roger Millbrook, ou le combat de la vie, traduit de l'anglais, prix 80 centimes.

Poudre de rubis.

Incomparable pour faire couper les rasoirs et pour polir les métaux et autres objets; le flacon, 1 fr.

A Neuchâtel, chez M. I.-J. Kissling, libraire, et à Couvet, chez M. Eberhard, quincailler.

OCCASION UNIQUE.

M. JAQUES MOURAIRE, rue du Seyon, prévient sa clientèle et le public en général, que s'étant décidé à mettre en liquidation une certaine quantité des marchandises de son magasin, il les offre à des prix extrêmement réduits, savoir :

Parapluies de soie et d'alpaca, soie pour recouvrements, ombrelles nouveautés, parasols, entoucas, couvertures de laine, Id. de voyage, tapis de table, descentes, milieu de chambre, tapis à l'aune, etc.; tricots en laine et en coton. Il offre en outre un beau choix de soie noire pour robes, article déjà avantageusement connu.

Ayant pour le printemps fait des achats d'articles fins et de la plus haute nouveauté, cette circonstance l'engage à faire un sacrifice sur la réduction de ses prix, afin de renouveler complètement ses marchandises, et par conséquent donner plus d'extension à son commerce.

M. Mouraire engage donc les amateurs à profiter de cette occasion et du bon marché.

A LOUER

41. A louer, de suite, une petite chambre meublée se chauffant, au soleil levant, pour un monsieur, rue de l'Hôpital, n° 18, au 4°.

42. A louer, un logement d'une chambre et cuisine, au Suchiez, n° 5.

43. A louer, de suite, à des conditions avantageuses, un appartement bien situé en ville, composé de 4 chambres et dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

44. A louer, une chambre non meublée aux Parcs-Immobilier. S'adr. au n° 6.

45. Des chambres meublées pour messieurs, avec ou sans la pension. Faubourg du Lac, n° 1, second étage.

46. A louer, une grande chambre et un cabinet non meublés et une cave. Le même offre à vendre une jolie petite chienne blanche (chevrette) S'adr. rue de la Treille, n° 8, 2me étage.

47. A louer, un petit magasin pour de suite. S'adr. rue des Moulins 44, au 1°.

48. On demande une femme ou fille honnête pour partager une chambre qui se chauffe. S'adr. au magasin de Mad. Montandon, rue des Moulins n° 10.

49. A louer, une belle chambre meublée, pour deux jeunes gens. S'adr. rue St-Maurice, n° 1, au second.

Ce fut pourtant M. Adolphe qui se montra le plus impatient de nous trois, car il arriva comme une bombe le soir même du samedi, au moment où, ayant fini de souper, nous prenions le frais sous la véranda. Qu'on juge de la joyeuse surprise de Mlle Marie et de son air radieux. Je ne fus guère moins enchanté, et j'aurais volontiers embrassé ce jeune homme pour avoir montré cet empressement. C'était un blondin plein de vivacité, aux yeux bleus et brillants, qui semblait plus jeune que ses vingt-quatre ans, sautillant comme une balle de caoutchouc, exubérant de gaieté, de conversation et de drôleries. Tout de suite il parut à l'aise, et fut intime avec chacun; mais envers moi, il fut particulièrement amical. A plusieurs reprises, il me secoua la main avec une vigueur qui menaçait de me disloquer le poignet, et l'expression de sa reconnaissance fut si peu proportionnée au petit service que j'avais rendu à sa fiancée, qu'elle me couvrit de confusion. En somme, mon jugement lui fut très-favorable. C'est un homme aux cordiales et chaudes affections, me dis-je, qui rendra la vie facile à sa compagne; un peu trop bruyant et démonstratif pour mon goût; mais qu'importe mon goût dans cette affaire! C'est elle qui l'épouse; elle l'aime tel qu'il est; tout est donc pour le mieux.

(Biblioth. univ.) (A suivre).
RUFFINI.

AU MAGASIN DE COMESTIBLES
DE CHARLES SEINET
rue des Epancheurs n° 5.
Reçu un nouvel envoi de Terrines de foies gras aux truffes du Périgord.

MAUX DE DENTS.

La liqueur dentifrice de J.-L.-F. Girard fait cesser à l'instant même la plus vive douleur; elle arrête la carie, raffermi les gencives, et, par un emploi journalier, préserve les dents de toute maladie.

Flacons à 1, 2 et 3 francs.

DÉPÔTS: à Neuchâtel, chez M. Ch. Lichtenhahn, rue de l'Hôpital.

Colle blanche liquide. Cette colle s'emploie à froid. On peut s'en servir pour coller le papier, le carton, la porcelaine, le verre, le marbre, le bois, etc.; 50 centimes et 1 fr. le flacon. — En vente chez Kissling, libraire, à Neuchâtel, et Joseph Eberhard, à Couvet.

65. Une brave fille, parlant l'allemand et le français, cherche une place de cuisinière, ou pour tout faire dans un ménage; elle pourrait entrer de suite. S'adr. à Mad. Héritier, café St-Honoré.

66. Une personne active, âgée de 56 ans, se recommande pour faire des ménages ou pour toute autre occupation à la journée. S'adr. à Mad. Charlotte Junod, n° 25, au second à l'Ecluse.

67. Une Bernoise très-recommandable cherche une place de femme-de-chambre ou de bonne. Elle a d'excellents certificats. S'adr. à Elisabeth Gasser, chez M. Jean Zbinden, à Fontainemelon.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

68. On demande, pour le milieu de janvier, une fille de 20 à 30 ans, sachant faire un bon ordinaire, et aimant l'ordre et la propreté. S'adr. magasin Morel et Muller, rue du Château.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

69. On a volé ou pris par inadvertance le manteau gris d'un jeune homme, dans la soirée de dimanche 29. On promet 10 francs de récompense à la personne qui le rapportera au bureau de cette feuille, ou qui pourrait indiquer où il est.

70. Perdu jeudi vers trois heures de l'après-midi, de la gare à l'hôtel-de-ville, une petite pelisse blanche d'enfant. On est prié de la rapporter chez M. Jeanneret Riepké, rue St-Maurice.

71. On a perdu, la veille de Noël, de la rue de l'Industrie à Saint-Jean, en passant par la ruelle du Tertre, une palatine en pelletterie noire, doublée de soie brune. La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter rue de l'Industrie 1, au second étage, contre récompense.

72. Perdu, de Pesex à Neuchâtel, le matin du samedi 28 décembre, une pelisse brune. Prière de la rapporter, contre récompense, chez M. Tilliot, tailleur, à Pesex, ou au Neuchâtel, 19, à Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Cours de littérature française.

Pour éviter les coïncidences avec le cours de littérature allemande de M le prof. BORN, les cinq dernières leçons seront distribuées comme suit:

- 11° leçon Orateurs. Journalistes, mardi 7 janv.
- 12° » Historiens, vendredi 10 janvier.
- 13° » Critiques et publicistes, samedi 11.
- 14° » Philosophes, mardi 14 janvier.
- 15° » Ecrivains religieux, vendredi 17 janv.

Cours de littérature allemande contemporaine.

Depuis Uhland jusqu'à nos jours.

M. le professeur BORN, pour éviter une coïncidence avec le cours de M. le professeur Buisson, ouvrira, cette année, son cours le jeudi 16 janvier, à 5 heures du soir. Le nombre des séances qui auront lieu au Gymnase sera de dix au moins. Le prix du cours est de fr. 10 par personne et de fr. 15 pour deux personnes de la même famille. Les inscriptions seront reçues à la librairie J. Sandoz.

CONFÉRENCES PUBLIQUES POUR HOMMES.

ORATOIRE DES BERCLÉS

Lundi 6 janvier à 8 h. du soir.

LES ALPES

d'après Rambert

par M. le professeur VUITHIER.

Henri-François Henriod a l'honneur d'aviser le public que, depuis Noël, il a transféré son domicile, de la rue des Chavannes n° 21, à l'Ecluse n° 5, 1° étage.

Avis au public.

Je prévient le public que le service du ramonage se fera à l'avenir comme cela avait lieu avant l'année 1867, c'est-à-dire sans avertissement par bulletin.

Neuchâtel, 50 décembre 1867.

Henri BONHOTE, ramoneur.

Banque cantonale neuchâteloise.

La Banque reçoit en dépôt, sous sa garde, contre récépissé nominatif, les Titres et Valeurs de toute nature. Les dépôts peuvent être effectués, soit à découvert, soit sous cachet. Les titulaires de comptes-courants créditeurs à intérêts, peuvent déposer, à dater de ce jour, leurs titres ou autres valeurs, au demi-tarif du droit de garde établi, depuis fr. 10,000 de valeur déclarée.

Neuchâtel, le 31 décembre 1867.

LA DIRECTION.

Deutsches Gesellschaftshaus Cercle Frohsinn.

Der Vorstand der Gesellschaft bringt sämtlichen Mitgliedern zur Kenntniss, daß die Musikgesellschaft von Epagnier-Marin sich mit der Gesang-Abtheilung des Frohsinns vereinigt hat, um am Sylvester Abend, beim Eintritt in das neue Jahr, einige musikalische Stücke auf dem Rathhausplatz aufzuführen.

Die Mitglieder sind höflichst eingeladen, sich dem Zuge anzuschließen, der vor dem Gesellschafts-Lokal, ein Viertel vor Mitternacht, abgehen wird.

Der Vorstand.

Les réunions de prières convoquées par l'Alliance évangélique pour la première semaine de l'année, commenceront dimanche prochain 5 janvier, à 4 heures, à la chapelle des Terreaux et continueront pendant la semaine à 4 et demi heures.

81. Ch.-Ant Nicole, agent de placements de domestiques pour tous les pays, se recommande toujours aux personnes qui désirent des domestiques et aux domestiques qui cherchent des places. Son domicile est rue du Temple-Neuf, n° 24, 2me étage.

82. Mademoiselle Marie WINKELMANN, rue de l'Hôpital, 15, au second, se charge désormais du lavage d'étoffes et d'objets en laine de toutes couleurs, ainsi que du dégraissage d'habillements d'hommes et de femmes.

Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, sont assurées d'être bien et promptement servies et au prix le plus juste.

THEATRE DE NEUCHÂTEL.

Vendredi 3 Janvier 1868

Première représentation

DONNÉE PAR

La Société théâtrale de Neuchâtel.

avec le concours des frères KOELA et de quelques amateurs.

L'affaire de la rue de Lourcine,

Comédie-vaudeville en un acte, de MM. E. LABICHE, A. MONNIER et E. MARTIN.

LE MENTEUR VÉRIDIQUE

Comédie-Vaudeville en 1 acte, de E. SCRIBE.

Un monsieur qui a brûlé une dame,

Vaudeville en un acte, de MM. A. BOURGEOIS et E. LABICHE.

PRIX DES PLACES:

Premières galeries et loges, fr. 2; Parterre, fr. 1.50; Secondes galeries, fr. 1.

Les bureaux s'ouvriront à 7 1/4 h. du soir; on commencera à 8 heures précises.

On peut se procurer des billets à l'avance au magasin de musique de Mesd. Lehmann. La salle sera chauffée.

MERCREDI et jeudi, 1er et 2 janvier 1868, il y aura bal public à l'hôtel du Commerce, chez MM. Schwob, au Landéron. La musique de Neuchâtel jouera. On commencera les deux jours, à trois heures de l'après-midi.

84. On demande deux ouvriers ou assujettis repasseurs. On préférerait des assujettis. S'adr. à Numa Robert, rue du Temple-neuf, n° 2, au second.

Attention!

Le soussigné prie les personnes qui ont des ouvrages depuis longtemps à la grande forge de Serrières, de les faire réclamer d'ici au 1er janvier 1868. Après ce temps écoulé, on en disposera. Fréd. MARTENET.

Elections ecclésiastiques.

Le Conseil des Anciens invite les électeurs de la paroisse protestante française de Neuchâtel à se réunir à la chapelle des Terreaux, samedi 4 janvier, à 7 et demi heures du soir, en assemblée préparatoire, pour s'occuper du choix d'un pasteur en remplacement de M. A. Diacon, démissionnaire.

PHOTOGRAPHIE.

MM. Bruder frères portent à la connaissance du public que le nouvel atelier qu'ils ont fait construire est terminé et qu'il est ouvert.

90 A la librairie S. Delachaux, on peut se procurer, gratis, les derniers **Rapports des Sociétés des missions de Bâle et de Paris.**

NORTHERN ASSURANCE COMPANY

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

et sur la vie humaine

A LONDRES

Capital social 2,000,000 livres sterling, ou cinquante millions de francs.
Fonds de réserve et d'accumulation, plus de vingt millions de francs.
Recette annuelle, plus de six millions de francs.
Responsabilité personnelle et illimitée des actionnaires.

Cette Compagnie assure **contre l'incendie** les propriétés mobilières et immobilières dans presque **tous les pays du monde**, aux primes les plus modérées et aux conditions les plus libérales. Les dégâts occasionnés par l'explosion du gaz sont compris dans l'assurance sans augmentation de prime.

Assurances sur la vie, à primes modérées avec ou sans participation aux bénéfices de la Compagnie.

Les assurés avec participation aux bénéfices, profitent, par le système adopté par la Compagnie, de tous les avantages d'une assurance mutuelle, avec la parfaite sécurité, qui est la base principale de l'assurance sur la vie. Le bénéfice entier revient aux assurés sauf 10 % pour frais d'administration; il se monte depuis nombre d'années à 1 2/3 % par an sur la somme assurée.

Pour renseignements, s'adresser à M. **Edouard MARET, Agent principal**, à Neuchâtel, et à MM. J.-M. Fournier, cadet, à Chaux-de-Fonds, et Edouard Rougemont, huissier à Boudry.

LA CAISSE DE RENTES SUISSES

(Renten-Anstalt à Zurich),

invite ses sociétaires-assurés à remettre en janvier prochain leurs primes 1868 entre les mains de ses représentants.

Les rentiers de la dite caisse peuvent toucher aux agences le montant de leurs arrérages.

Situation de la Société:

8500 CONTRATS CONCLUS.

Capitaux assurés	Fr. 35,000,000»—
Capital garant des opérations de la Caisse	» 15,000,000»—
Fonds capital de la Société, placé sur hypothèque.	» 4,000,000»—
Recettes annuelles.	» 1,400,000»—
Bénéfices à répartir aux assurés (70%)	» 292,000»—

Extrait des Tarifs.

I. Pour assurer 1000 francs, payables au décès, on paye annuellement:				
	à l'âge de 25 ans,	30 ans,	35 ans,	40 ans.
une prime de fr.	22	24 1/2	27 1/2	32 1/2
II. Rente viagère immédiate: un capital quelconque versé:				
	à l'âge de 50 ans,	55 ans,	60 ans,	70 ans.
produit une rente annuelle de 7.69 %	8.33 %	10.20 %	12.04 %	
III. Rente viagère différée. Pour se créer une rente annuelle de fr. 100 dès sa 60 ^{me} année,				
	une personne âgée de 10 ans	26 ans,	35 ans,	40 ans,
paie une prime annuelle de fr.	4»—	10»—	18»—	26»—

Pour conclusion de contrats divers d'assurances et de rentes viagères, s'adresser à

MM. Louis SANDOZ-BOBILIER, à Neuchâtel;
Charles COLOMB, notaire à Neuchâtel;
D.-H. MORTHER, secrétaire de commune, à Dombresson;
Henri Wægeli, négociant à la Chaux-de-Fonds;

Statuts et tarifs sont délivrés gratuitement.

Prochainement, le compte-rendu 1867 constatera les résultats avantageux obtenus par la Caisse de rentes suisse.

Banque d'Assurances sur la vie et d'Epargnes de Stuttgart

INSTITUTION ENTIÈREMENT MUTUELLE POUR L'ALLEMAGNE ET LA SUISSE.

SITUATION:

10,400 polices en vigueur, représentant une somme de plus de 40 millions de francs.

AVANTAGES DE LA SOCIÉTÉ:

La Banque n'est point une entreprise de spéculation; elle appartient aux assurés eux-mêmes, qui seuls jouissent de tous les bénéfices, et qui n'en ont rien à abandonner ni à des actionnaires ni à des garants.

Elle offre toutes les garanties possibles aux assurés, qui répondent tous pour un et un pour tous.

Elle est de beaucoup moins chère que les Sociétés d'assurance qui ne sont pas basées sur la mutualité absolue.

La Banque, en reconnaissant la juridiction suisse et en faisant des placements hypothécaires en Suisse, peut être considérée comme une institution nationale.

Les primes se réduisent par le dividende annuel à deux tiers et jusqu'à trois cinquièmes de leur montant.

Déduction faite du dividende moyen de 40%, le débours annuel pour une assurance simple sur la vie de fr. 1000

en s'assurant à l'âge de 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60 ans, ne s'élève qu'à 12²/₁₀ 13⁴/₁₀ 14⁸/₁₀ 16⁶/₁₀ 19⁴/₁₀ 22⁶/₁₀ 27⁸/₁₀ 34⁴/₁₀ 42⁸/₁₀ fr.

Pour prospectus, statuts avec tarifs, et compte-rendus, s'adresser à l'agence principale pour le canton, U. MENTHA, secrét. de chancellerie.

M. Châtelain-Amez-Droz, forcé, par les fonctions auxquelles il a été appelé, de quitter la Chaux-de-Fonds, offre à remettre son magasin de fournitures et outils d'horlogerie.

Cet établissement ancien, très-avantageusement connu, bien achalandé, parfaitement assorti, est situé au centre du village de la Chaux-de-Fonds, dans une des meilleures positions de cette ville.

M. Jules Montandon, rue de la Demoiselle, 4, à la Chaux-de-Fonds, veut bien se charger de recevoir les offres, et de donner tous les renseignements aux amateurs.

Désireux de régler ses comptes dans le plus bref délai, M. Châtelain-Amez-Droz invite les personnes auxquelles il est redevable, à présenter leurs réclamations jusqu'au 15 janvier prochain, à M. Jules Montandon.

M et Mad. Duplain prient leurs amis et connaissances qui ont pu être oubliés dans la citation, de bien vouloir assister au convoi funèbre de leur chère fille MARIE, morte le 29 décembre à l'âge de 11 ans. L'enterrement aura lieu demain 1er janvier 1868, à 8 et demi heures du matin. Domicile mortuaire, rue St-Maurice, 10.

BIBLIOGRAPHIE.

La dame de Noël et le secret de la neige, par LOUISE MARIE, jolie brochure in-32. Prix: 30 cent.

Ce que Dieu garde est bien gardé ou cherche! Favori cherche! par LOUISE MARIE, jolie brochure in-32. Prix: 40 cent.

La vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Extrait et traduit par GÉRARD TER-STEGEN des écrits de Jean de Bernières-Louvigny. Un vol. in-18. Prix: fr. 1.50.

Nous réunissons ici trois écrits qui viennent de paraître chez le même éditeur, M. Delachaux, et qui, dans des genres bien différents, ont été inspirés par un même esprit.

Terstegen est un des mystiques de l'Allemagne les plus estimés et les plus dignes de l'être. Jean de Bernières-Louvigny est moins connu: c'est sans doute un français, un disciple de Mad. Guyon, dont les écrits ont été extraits et traduits en allemand par Terstegen. Le volume qui vient de paraître, contient ces extraits que nous supposons avoir été traduits en français; au moins le style ne porte point le cachet de l'école mystique française; il est bien au contraire d'une parfaite simplicité. Nous souhaiterions pour notre patrie que ce volume y trouvât un grand écoulement. Ce serait la preuve qu'il y aurait parmi nous, un nombre considérable de personnes qui recherchent le *pain spirituel des forts*. L'auteur nous parle d'une élévation où nous devrions tous tendre, où plusieurs atteignent, mais où bien peu demeurent habituellement comme lui. C'est en quatre livres une nouvelle *Imitation de Jésus-Christ* qui nous apprend ce que c'est qu'une vie toute de recueillement, de prière intérieure et de soumission à Dieu.

Le pseudonyme qui se cache sous le nom de Louise-Marie et qui, d'après ces deux opuscules ne peut être qu'une Vaudoise et une Lausannoise, unit par le plus heureux mélange à la piété solide de notre Suisse romande, le style élégant de la France et la poétique imagination de l'Allemagne. L'un de ces petits écrits contient le récit d'un enfant séparé de sa mère par les flots de la foule un jour de fête populaire, et retrouvé par le chien de la maison. Nos enfants bien prosaïques trouveront peut-être moins de leur goût les gracieuses fictions du second écrit.

Nouvelles.

Abyssinie. — Les nouvelles de l'expédition anglaise contre l'Abyssinie vont jusqu'au 13 décembre. Tout allait bien. A la date du 11 novembre, les prisonniers européens de Magdala étaient en bonne santé et savaient que l'expédition était en marche. L'empereur Théodoros avait quitté Debra-Tabor, emmenant avec lui tous les Européens, quelques-uns enchaînés.

Rome, 26 décembre. — Hier, à l'issue de la messe pontificale, les cardinaux ont complimé le Pape à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année chrétienne.

Le Pape, dans sa réponse improvisée, a comparé la situation morale de Jérusalem et de Rome à l'époque de l'avènement du Christ. A cette époque, la Judée était profondément déchirée par des factions ennemies, tandis que Rome présentait l'image de la force et de la puissance.

Aujourd'hui encore, Rome offre l'exemple de l'unité la plus parfaite, celle de l'Eglise contenant toutes les forces des fidèles de l'univers. Ses ennemis, au contraire, sont partagés en factions qui doivent hâter leur ruine. Mais ils essayeront sans doute une dernière attaque. Il y a donc nécessité de veiller, de prier, d'être prêt à tout.

Le Pape a béni le chapeau de velours et l'épée d'honneur qui doivent être offerts au prince le mieux méritant à titre de défenseur de Rome.

Confédération suisse. — Une conférence intercantonale a eu lieu ces jours derniers à Berne, sous la présidence du chef du département fédéral de l'intérieur, pour s'entendre au sujet d'une pharmacopée unique à introduire en Suisse; Vaud n'y était pas représenté. Après une assez longue discussion, treize cantons contre un seul ont déclaré adopter la pharmacopée helvétique, et, à l'unanimité, il a été décidé qu'on procèdera par voie de concordat.

— On annonce pour le 1^{er} janvier la mise en vente des nouveaux timbres télégraphiques qui doivent servir désormais à l'affranchissement des dépêches.

Ces timbres sont destinés à faciliter et à accélérer le service; on recommande donc à tous ceux qui usent de correspondances télégraphiques d'affranchir, autant que faire se pourra, leurs dépêches, afin d'éviter aux bureaux des télégraphes des retards qui nuiraient à la rapidité du service, d'autant plus que l'abaissement du prix des dépêches aura pour résultat de les multiplier.

Neuchâtel. — On nous annonce pour vendredi prochain une soirée théâtrale, offerte à notre public par une société d'amateurs de l'art scénique, formée l'année dernière au sein des jeunes gens de notre ville.

Une semblable tentative, qui exige beaucoup de zèle, de travail et de persévérance, nous paraît digne de l'appui et des encouragements de nos concitoyens. Le programme de la soirée, que nos lecteurs peuvent lire plus haut aux annonces, témoigne du soin qui a été mis dans le choix des vaudevilles qui seront donnés. Nous croyons savoir que les jeunes acteurs, qui se présentent aujourd'hui devant notre public, ont pris sérieusement à cœur la tâche de nous procurer des soirées agréables et sans mauvais alliage. S'ils ne sont pas soutenus, s'ils doivent jouer devant une salle peu garnie, ce sera fait pour longtemps de tout essai de ce genre au milieu de nous. Espérons tout le contraire, c'est-à-dire une réjouissante affluence de spectateurs.

Le bénéfice de la soirée est destiné à une œuvre de bienfaisance. C'est là de la part de notre Société théâtrale une bonne pensée qui lui vaudra certainement un redoublement d'intérêt et de sympathie.

— Depuis vendredi le Doubs est gelé dans tout son parcours depuis le Pré-du-Lac au Saut du Doubs. La glace, d'une pureté remarquable et à trois pouces d'épaisseur, présente une surface magnifique aux patineurs.

DONS reçus au bureau de cette feuille en faveur des incendiés de Cudrefin.

De M. M., à Cormondrèche, fr. 5. — De sœurs D B., à Corcelles, fr. 5. — Total, fr. 97. — Liste close.

AVIS

Le bureau de cette feuille reçoit dès maintenant les abonnements pour l'année 1868.

Dès les premiers jours de janvier, les porteurs présenteront les quittances au domicile des personnes qu'elles servent habituellement.

Avec l'un des premiers numéros de l'année prochaine, le prix de l'abonnement sera prélevé en remboursement pour les exemplaires envoyés par la poste, comme cela a eu lieu les années précédentes.

La publication à époques variables de *Suppléments littéraires*, interrompue pendant quelque temps, sera reprise aussitôt que les travaux de l'atelier le permettront.

La *Feuille d'avis* ayant maintenant des abonnés dans plusieurs cantons orientaux, en Allemagne et en France, il ne devient plus possible d'accorder des annonces gratuites pour l'abonnement.

Depuis longtemps d'ailleurs, ce mode entraînait des difficultés avec certains abonnés, qui entendaient faire insérer pour leur compte des annonces concernant d'autres personnes ou des parents.

Les annonces commerciales souvent répétées jouiront d'une remise proportionnée, ainsi que celles pour objets d'utilité publique, conférences, etc.

Les annonces pour souscriptions de bienfaisance, appels charitables, etc., auront un rabais de moitié, et même dans certains cas, la complète gratuité.